



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI  
QUE DIEU L'ASSISTE**



# **Interview accordée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI au quotidien arabe « Asharq Al-Awsat »**

SM le Roi Mohammed VI a accordé une interview au journal arabe paraissant à Londres, "Asharq Al-Awsat", dans laquelle le souverain fait un large tour d'horizon des questions nationales et aborde plusieurs sujets d'ordre international.

Cette interview, recueillie par Abderrahmane Ar-rached, rédacteur en chef du quotidien et publiée mardi, est la première du genre accordée par le Souverain à un organe de presse arabe.

Voici le texte intégral de cette interview :

Question:

Cela fait presque deux années que vous êtes aux commandes, au Royaume du Maroc. Etes-vous satisfait du bilan de la période écoulée ?

Sa Majesté le Roi :

Satisfait, non. car s'agissant de mon pays, rien n'est jamais assez et rien n'est suffisamment bien fait. L'ambition qui m'anime et la volonté qui m'habite sont celles de faire mieux et de pouvoir donner davantage. En tant que Roi, Je suis le premier serviteur des Marocains. Mon père, que Dieu ait son âme, nous a appris, dès notre jeune âge, à nous mettre à la disposition de tous les Marocains, et Dieu, le tout puissant, va m'aider à assumer cette responsabilité au mieux des intérêts du Maroc.

Question:

Majesté, en tant que monarque qui règne et gouverne, après la disparition de Votre père - que Dieu ait son âme -, comment voyez-vous la structure de l'Etat et les changements que nécessite la situation politique,

notamment pour ce qui concerne la configuration des partis politiques ?

Sa Majesté le Roi :

Le Maroc n'est pas seulement attaché à la monarchie, mais aussi à la personne du Roi. La mort de mon père, que Dieu bénisse son âme, a été un choc profond pour les Marocains, qu'ils soient hommes politiques ou non. Il était donc prévisible et normal qu'après un événement de cette force et d'une telle charge émotionnelle et affective, de grandes interrogations se fassent jour. Aujourd'hui, après l'émotion, après les questions, le débat est plus franchement politique et l'on évoque souvent l'émergence de nouveaux partis. Le Maroc, vous le savez, est fier d'avoir toujours été un pays pluraliste, et notre constitution consacre le pluralisme. Si un parti veut se constituer dans le respect de nos valeurs, de nos lois et de nos institutions, rien ne s'y oppose. mais comme Je vous l'ai dit, Je suis le Serviteur de tous les Marocains, qu'ils soient à l'intérieur des partis ou ailleurs. Je suis à la disposition de tous. La même situation, vous le savez, s'est produite après le décès de mon grand-père, SM le Roi Mohammed V, que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde. Feu Mohammed V a libéré le Maroc alors que mon père, Feu SM le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, a voulu et construit la démocratie et il a installé les institutions qui l'encadrent. Mon rôle, quant à moi, est de consolider en l'affirmant, l'héritage que m'a légué mon Auguste père, dans le respect de la constitution, laquelle consacre et protège le pluralisme politique qui est l'une des composantes historiques et structurelles de notre vie politique.

Question:

Peut-on connaître les échéances électorales, puisqu'on en parle de plus en plus ?

Sa Majesté le Roi :

Ces élections auront lieu à la date prévue.

Question :

Dans les délais prévus ?

Sa Majesté le Roi :

Oui à leur date si Dieu le veut. J'avais l'intention de l'annoncer dans le discours du trône, mais puisque que vous me le demandez, Je vous le confirme, les élections auront bien lieu à la date prévue. A vrai dire, Je ne veux pas retarder cette échéance, bien au contraire, Je préfère que ce scrutin ait lieu le plus tôt possible pour que les hommes politiques servent leur pays et pas seulement leurs partis et qu'ils puissent dans cette perspective privilégier l'action et pas seulement le débat politique ou électoral.

Question:

Permettez-moi, Majesté, de vous poser une question sur votre façon de gérer les affaires de l'Etat. Est-ce que Vous intervenez dans les actions des ministères et du gouvernement ? Est-ce que Vous avez Votre propre politique à cet égard ?

Sa Majesté le Roi :

Chacun assume le rôle qui lui incombe. Les partis jouent leur rôle. Le gouvernement assume le sien. Moi aussi Je remplis la mission qui est la mienne. Il en est de même des conseillers. Je travaille en équipe. Je traite les questions qui me sont soumises. S'agissant des affaires étrangères, de la défense, de l'intérieur, des affaires religieuses et de la justice, ce sont des prérogatives qui me sont dévolues constitutionnellement. Mais cela se fait, évidemment, en coordination avec le gouvernement. Car il n'existe pas un gouvernement au sein du palais et un autre en dehors du palais. Nous constituons un gouvernement qui est homogène, avec Monsieur Abderrahmane Youssoufi (Premier ministre), pour lequel J'ai beaucoup d'affection et d'estime. Il a donc son rôle à jouer. Je m'entends bien avec le Premier ministre et avec tous les membres du gouvernement. Certains s'interrogent sur le rôle du Roi au Maroc. Et bien mon rôle, c'est de répondre aux attentes des marocains et de veiller à la bonne gestion de leurs affaires. C'est, du reste, le rôle qu'assumait Mon père - que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde -. Ainsi, certains projets nécessitent une plus grande célérité dans le traitement. J'interviens alors, mais en coordination avec les ministères concernés.

Question:

Permettez-moi, Majesté, de vous demander ce qui vous différencie de Votre Regretté père - que Dieu ait son âme -. Vous avez, en effet, précisé au début de cet entretien, que Votre grand-père - que Dieu ait son âme - était le libérateur du pays et que c'est Votre père qui a mis en place la constitution et les institutions. Mais, peut-on connaître les différences d'approches et de préoccupations dans le travail ? ainsi Votre père a vécu des circonstances différentes et traité des questions d'une autre actualité, relevant notamment de la période de la guerre froide.

Sa Majesté le Roi :

Je dis toujours que Mon grand-père et Mon père, que Dieu ait leurs âmes, ont fait l'essentiel. le premier a

libéré le Maroc, le second a bâti les institutions. Certes, les priorités diffèrent. Les priorités d'hier ne sont pas celles d'aujourd'hui et il y a une vingtaine d'années, et encore moins celles d'il y a une quarantaine d'années. Les besoins évoluent également. Pour moi, les priorités d'aujourd'hui se situent essentiellement dans la sphère économique et sociale. Je considère également comme vitale la synergie et l'interaction à construire avec la société civile, notamment dans le combat que nous menons contre la pauvreté et les exclusions, ainsi que pour améliorer nos performances dans l'enseignement.

Il y a aussi le problème de l'eau qui est pour nous une préoccupation majeure. Le Maroc est un pays qui vit essentiellement du tourisme et de l'agriculture. Dans ces deux secteurs fondamentaux pour notre économie, l'eau occupe une place centrale. Chacun sait l'importance de nos exportations agricoles, surtout dans la perspective de notre future zone de libre-échange avec l'Europe et nous devons faire de notre mieux pour être en situation optimale à l'heure de ce grand rendez-vous. Il en va de même pour le tourisme. Grâce à Dieu, cette année les résultats ont été très bons. Jusqu'à maintenant, et avant que la saison estivale ne s'achève, ce secteur a enregistré une progression substantielle.

Autre priorité et autre atout, les Marocains résidents à l'étranger et qui reviennent au Maroc pour passer leurs vacances. Ils reviennent parce qu'ils retrouvent leur pays et nous avons l'obligation morale de tout mettre en œuvre pour les accueillir au mieux et pour faire en sorte que les pays d'accueil par lesquels ils transitent, en Europe notamment, qu'il s'agisse de la Belgique, de la Hollande, de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne ou de l'Italie, les traitent avec égard et équité. N'oublions pas, dans ce chapitre économique et social, les privatisations ainsi que l'action du fonds Hassan II pour le développement dont le rôle est de contribuer à l'optimisation de notre stratégie de croissance, qu'il s'agisse des infrastructures, de l'investissement industriel et touristique ou du déblocage des handicaps que chacun connaît dans le foncier. Pour ce qui est de l'emploi, la relance de l'investissement et l'accélération de cette croissance peuvent nous aider à améliorer le score. Mais, il y a une difficulté qui est presque culturelle dans notre pays, dans la mesure où la plupart des demandeurs d'emploi veulent travailler dans l'administration, ce qui est tout simplement impossible. C'est une situation que l'Europe d'ailleurs a connue après la deuxième guerre mondiale. Il nous faut donc reconnaître que cette attitude ne nous facilite pas la tâche et il est impératif que l'initiative personnelle et la création individuelle reprennent le dessus. Il s'agit là d'un changement qui s'impose et qui peut être déterminant pour le Maroc de demain.

Question :

Permettez-moi de vous demander de nous parler de votre personnalité par rapport à celle de votre regretté père, et de nous indiquer l'image qui, selon vous, devrait être celle d'un roi ?

Sa Majesté le Roi :

Mais pourquoi voulez-vous qu'il y ait nécessairement différence ?

Question :

Ce que je veux dire, c'est que chacun a son style et sa personnalité. Ainsi, le Roi Abdallah de Jordanie diffère, par le style, de son père le Roi Hussein - que Dieu ait son âme -. C'est une différence de forme et de style.

Sa Majesté le Roi :

J'ai une personnalité à la fois conforme et différente de celle de Mon Regretté Père, que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde. De toute façon, chacun a son style, sa personnalité propre, mais les principes de base sont immuables et nos objectifs demeurent les mêmes. Je ne vois pas de différence dans nos engagements, ni dans nos obligations ou dans nos convictions. Je ressemble certes à Mon Père mais Il savait que J'avais des points de vue qui étaient les Miens. Cela n'a jamais fait problème car Il Nous a toujours habitués à respecter les sensibilités de chaque génération. La nouvelle génération respecte celle qui l'a précédée et Mon Père, que Dieu ait son âme, pensait aussi que les générations anciennes devaient respecter celles qui suivent et leur conférer l'espace de réflexion et d'expression dont elles ont besoin. Je pense que ceci est valable aussi pour Sa Majesté le Roi Abdallah, lui aussi a la même politique que son regretté père, le Roi Hussein, que Dieu ait son âme, mais Sa Majesté le Roi Abdallah a sa propre personnalité.

Question:

En répondant à l'avant dernière question, vous avez évoqué vos relations avec l'Europe. Je voudrais, à cet égard, savoir où en sont les négociations qui ont été suspendues sur la question de la pêche entre Vous et l'Europe. Que s'est-il passé au juste ?

Sa Majesté le Roi :

Dans ce dossier de la pêche, ce n'est pas Nous qui avons fermé la porte, c'est l'Europe qui l'a fait. Et si l'Europe désire revenir aux négociations, elle sera la bienvenue. Ce qui s'est passé, c'est que, à l'ouverture des négociations, les Européens savaient pertinemment que Nous nous désirions pas le renouvellement du précédent accord signé en 1995. Nous avons donc été surpris par l'Europe qui a voulu reconduire un accord conclu six ans plus tôt.

Question:

Qu'attendez-vous des Européens ?

Sa Majesté le Roi :

Concernant nos rapports, Nous attendons de l'Europe moins qu'une totale adhésion et plus qu'une simple association. Mon père, que Dieu ait son âme, me disait que l'Europe devait tenir les promesses avancées par les responsables européens : Nous avons par exemple convenu avec les Européens d'un certain nombre de mesures relatives à la surveillance des côtes, en particulier méditerranéennes, pour combattre l'immigration clandestine. A ce jour, Nous demeurons dans l'attente du soutien européen convenu et conforme à ce qui avait

été arrêté entre nous il y a plus de sept ans. Nous avons fait ce que Nous avions à faire mais Nous n'avons rien vu des promesses européennes concernant cette question à responsabilité partagée.

Question:

Est-ce que Vous Vous en êtes ouvert aux Européens ?  
Sa Majesté Le Roi :

Ce sujet est discuté lors de chaque visite au Maroc des responsables européens. La volonté existe dans le cadre des relations bilatérales et des relations multilatérales du processus de Barcelone. Nous voulons aboutir à davantage de partenariat. Mais, ce que Nous avons conclu n'a pas donné, jusqu'à présent, les résultats escomptés.

Question:

Puisque Vous parlez également des relations bilatérales, qu'en est-il des rapports tendus avec l'Algérie ? peut-on séparer la question du Sahara et la maintenir à part ?

Sa Majesté le Roi :

Non. Vous connaissez la position de l'Algérie concernant le projet onusien qui a été adopté par le Conseil de Sécurité à l'unanimité. Pour Notre part, Nous ressentons une réelle satisfaction, les faits et les responsabilités sont davantage clarifiés en vue d'une solution du problème. En réalité, sans la question du Sahara, il n'y aurait pas, aujourd'hui, de problèmes entre l'Algérie et Nous. En effet, cette question a pollué le climat entre les deux pays depuis plus de vingt cinq ans. D'ailleurs, l'Algérie reconnaît sa responsabilité dans cette situation. Malgré cela, il n'existe pas de problème au niveau des dirigeants. Au contraire, nos rapports sont empreints de respect mutuel et nos contacts téléphoniques avec son excellence le président Bouteflika sont continus. En outre, notre ministre des affaires étrangères et le directeur de mon cabinet se sont rendus en Algérie où ils ont rencontré S.E le président Bouteflika et d'autres responsables algériens et ils ont discuté du Sahara pendant plus de sept heures. Notre ministre de l'Intérieur a fait une visite similaire avec le même agenda. Les rapports avec l'Algérie ne sont donc pas mauvais mais ils pourraient être meilleurs et ils le seront par la grâce de Dieu. Il n'en demeure pas moins que la question du Sahara empoisonne les rapports entre les deux pays.

Question:

C'est une question que Vous avez hérité du passé ?

Sa Majesté le Roi :

En fait, J'ai vécu l'évolution du problème du Sahara et J'ai eu la chance de voir s'écrire une nouvelle page de l'histoire du Maroc avec la récupération de notre territoire. J'appartiens donc à une génération qui a vécu le problème du Sahara. C'est une cause très importante pour Nous et Nous n'y renoncerons pas d'autant plus qu'elle fait l'unanimité de tous les Marocains et de tous les partis politiques, qu'ils soient au gouvernement ou dans l'opposition. la question du Sahara est déterminante pour le Maroc et pour l'ensemble de la région. sans stabilité au Sahara, il ne peut y avoir de stabilité dans le Maghreb Arabe. Je considère, pour ma part, que la résolution onusienne est une victoire pour Mon Père - que Dieu ait son âme -, une victoire pour tous les Marocains, une victoire pour la génération qui a vécu la genèse de ce dossier.

Question:

N'existe-t-il pas de nouvelles formules pour régler cette question qui n'a que trop duré ?

Sa Majesté le Roi :

Nous sommes engagés par la résolution onusienne soumise au Conseil de Sécurité, évidemment dans le cadre de la souveraineté marocaine. Pour notre part, Nous avons déjà beaucoup fait.

Question:

Il Vous est arrivé de parler avec passion de la question de l'Education à laquelle vous accordez un intérêt exceptionnel. peut-on connaître Votre vision pour ce secteur vital ?

Sa Majesté le Roi :

Effectivement, l'Education pour Moi est quelque chose de fondamental. évidemment, il y a les programmes établis par le ministère de l'Education Nationale, mais il existe, parallèlement, un projet de lutte contre l'analphabétisme. Par conséquent, Nous oeuvrons sur deux fronts, celui de l'enseignement et celui de l'alphabétisation. Le Maroc, comme vous le savez, a franchi des pas importants dans ce domaine. En effet, plus de 50 pour cent de la population marocaine vit en milieu rural et est confrontée aux problèmes de l'éloignement et de l'accès aux écoles et aux autres établissements scolaires, ce qui oblige de nombreux élèves à interrompre leurs études. Pour surmonter ces difficultés, J'ai beaucoup travaillé ces derniers mois, avec la société civile et le ministère de l'Education Nationale, pour que tous les Marocains, où qu'ils soient, puissent accéder à l'éducation. De même, Nous avons mis en place avec le ministère des Habous et des Affaires

Islamiques un programme permettant d'utiliser les mosquées à des fins d'éducation et d'alphabétisation. C'est une expérience d'autant plus probante qu'elle s'adresse à toutes les catégories sociales. Il est à noter à cet égard que les femmes représentent plus de 60 pour cent des bénéficiaires de ce programme. Nous espérons doubler le nombre des bénéficiaires l'année prochaine. Par conséquent, le problème ne réside pas tant dans l'enseignement proprement dit, que dans les moyens qui doivent être mis à la disposition des Marocains pour leur faciliter l'accès en plus grand nombre aux établissements scolaires et les aider à parachever leurs études.

Question :

Dans le passé on parlait abondamment de la privatisation. Où en est-elle aujourd'hui ?

Sa Majesté le Roi :

Notre programme va se poursuivre au même rythme. C'est un processus qui a commencé au début des années 80. D'importantes entreprises publiques ont déjà été privatisées. En fait le Maroc est donné en exemple en la matière. Car les opérations de privatisation qui ont eu lieu ont, grâce à Dieu, donné des résultats très probants. C'est un indice important de la stabilité, du savoir-faire et de la crédibilité du Maroc. Les opérations qui ont été menées jusque là Nous ont aidés et ont permis la création du fonds Hassan II pour le développement. Comme je l'ai précisé auparavant, ce fonds est destiné à renforcer les infrastructures qui ont un impact direct sur l'évolution du pays et l'accélération de sa croissance.

Question :

Nous avons tous en mémoire la privatisation du GSM, où le Maroc a mené une expérience d'avant-garde dans le monde arabe. Nous avons même constaté que vos sociétés de téléphonie ont exporté leur expérience et remporté des contrats dans la région.

Sa Majesté le Roi :

Cela est vrai pour la Tunisie et la Mauritanie et peut-être aussi le Mali et le Sénégal.

Question :

En revanche, le projet d'Open Sky semble marquer le pas. Or, le gouvernement marocain a été le premier à lancer cette idée sans toutefois la mettre en pratique. Pourtant cette ouverture des airs et du ciel trouve déjà son application en Algérie, au Liban et dans d'autres pays. Pourquoi cette réforme tarde-t-elle à voir le jour alors que le Maroc est un pays qui compte beaucoup sur le tourisme ?

Sa Majesté le Roi :

Le dossier est à l'étude et cette réforme verra le jour bientôt, Inchallah.

Question :

Vous évoquez de grands projets dont le financement requiert des investissements importants. Ma question est comment entendez-vous donner confiance aux investisseurs, ici, dans Votre pays ?

Sa Majesté le Roi :

Il y a une différence entre la confiance et les mesures qui doivent accompagner et concrétiser cette confiance. Si la confiance est là, en revanche, les mesures font encore défaut. A cet égard, des instructions ont été données au gouvernement et à toutes les instances chargées de ce dossier pour aller de l'avant. Effectivement, l'administration au Maroc s'efforce de travailler avec une approche moderne, mais les obstacles subsistent. Nous essayons de régler le problème et Je m'y emploie personnellement. Je ne veux pas dire par là que Je détiens l'exclusivité des solutions, mais cela se règlera en coordination avec les ministères concernés. Je note à cet égard que le ministère de l'Economie et du Tourisme a joué un rôle important en très peu de temps. Pour ne citer qu'un exemple, Je dirais que la ville d'Agadir connaîtra dans les deux ou les trois années à venir la construction de dizaines d'unités hôtelières. Le fonds Hassan II pour le développement et d'autres départements ministériels contribuent à cet effort et à cette accélération. Je le répète, la confiance existe, et ce qu'il nous faut, ce sont plutôt les mesures d'accompagnement. Or, Mon rôle, comme celui du gouvernement et de l'administration, c'est justement de veiller à l'octroi de ces facilités aux investisseurs.

Question :

Majesté, Vous avez pris une initiative qui a suscité une controverse à l'époque, à savoir la mise en liberté des prisonniers politiques. maintenant que Vous avez le recul nécessaire pour en juger, considérez-vous positif ou négatif l'impact de cette initiative ?

Sa Majesté le Roi :

Pour moi, l'élargissement de ces prisonniers est d'abord un acte humanitaire dont Je ne doute pas des effets positifs tant au niveau interne qu'externe. Aujourd'hui Nous en sommes au stade de l'indemnisation avec plus de 600 dossiers actuellement instruits et à l'étude. Grâce à Dieu, il n'y a plus aujourd'hui un seul prisonnier politique au Maroc.

Question :

J'ai noté que Votre volonté d'ouverture est allée jusqu'à autoriser et laisser entrer au Maroc les journaux étrangers qui en sont arrivés à s'en prendre à Vous personnellement. S'agit-il là d'une nouvelle politique ?

Sa Majesté le Roi :

Les Marocains, Je le sais ne sont pas heureux -est c'est un euphémisme-, de voir certains journaux s'attaquer systématiquement au Maroc ou à Ma Personne. Je sais aussi que certains disent ou pensent que le fait d'autoriser ces journaux-là peut traduire une faiblesse de ma part et un respect trop absolu de la liberté de la presse. A ceux-là, Je dis, au contraire, que c'est un signe de courage. Car en définitive, comment interpréter le fait que l'on autorise l'entrée et la vente d'un journal ou d'un magazine qui porte préjudice à Ma personne ou aux institutions officielles du pays ? s'agit-il d'un acte de courage ou de lâcheté ?. Certes, Je suis pour la liberté de la presse, mais Je souhaite que cette liberté soit une liberté responsable. Le code de la presse et le texte portant création du conseil supérieur de la communication audiovisuelle qui seront adoptés prochainement vont nous permettre d'évoluer dans cette direction. Il y a au Maroc, la démocratie, le multipartisme et la liberté de la presse, ainsi que des lois qui les organisent. Il n'y a pas là de contradiction. Il n'est en tout cas dans l'intérêt de personne que la presse transgresse la loi et perde sa liberté. Dans cette hypothèse, c'est la presse et les journalistes qui seront les perdants.

Question :

Les journalistes sont nos confrères....

Sa Majesté le Roi (esquissant un sourire) :

Les journalistes ne sont pas des anges non plus. J'apprécie pour Ma part le rôle de critique que jouent la presse et les journalistes marocains dans le débat public. Mais gardons nous de succomber à la tentation du modèle importé, au risque de voir nos propres valeurs aliénées et mettre en cause les libertés individuelles.

Question :

Quelles sont les limites à votre avis ?

Sa Majesté le Roi :

Ce sont les limites que fixe la loi. Celle-ci doit être appliquée à tous. Lorsque la presse parle des droits de l'homme, elle oublie parfois de respecter ces droits. Car Moi aussi, en tant qu'être humain, J'ai les mêmes droits. N'ai-je pas les mêmes droits que ceux que confère la loi à tous les Marocains ? ne suis-je pas, Moi aussi, protégé par cette même loi. Je dispose de moyens légaux que Je n'ai pas utilisés. Je serais obligé, le cas échéant, d'y recourir, mais toujours dans le cadre de la loi. Cela ne veut pas dire que Je suis un adversaire de la presse, au contraire, J'ai de la sympathie pour cette profession à laquelle Je ne suis pas indifférent, loin de là, et dont Je me sens plutôt proche et ami.

Question :

Pourquoi le Maroc s'est-il éloigné du rôle qu'il jouait pour aider au processus de paix au Moyen-Orient, surtout que Votre pays a abrité des réunions où ont été prises des décisions historiques pour la question palestinienne ?

Sa Majesté le Roi :

Avant de répondre à votre question sur le Moyen-Orient, Je voudrais vous préciser que le Maroc n'éprouve aucun complexe à rappeler qu'il y a toujours eu, chez nous, des conseillers, des ministres et des ambassadeurs juifs et il n'y a pas de différence entre un marocain musulman et un marocain juif. Nous estimons au Maroc que nous pouvons de ce fait apporter notre contribution dans l'intérêt de toute la région. Il est évident que J'ai relevé, ces dernières semaines - mais c'est là une impression personnelle - que le Maroc est marginalisé et qu'on ne lui laisse pas la possibilité d'apporter sa contribution au règlement de la question moyen-orientale. Malgré cela, Nous sommes disposé à apporter Notre concours au règlement de cette question qui Nous concerne au plus profond de Nous-même. Nous avons favorablement accueilli le Plan Mitchell. De même, Nous avons salué l'initiative jordano-égyptienne et Nous saluerons tout effort pouvant conduire à l'instauration de la paix au moyen-orient. Une paix qui prenne en compte les droits légitimes du Peuple Palestinien, notamment celui de disposer d'un état indépendant, avec pour capitale Al Qods Al Sharif. Nous soutiendrons toute solution qui débouche sur la paix. Vous n'êtes pas sans savoir que le Maroc a joué un rôle déterminant et historique dans la recherche de la paix. C'est, en effet, sur sa terre que fut, entre autres décisions historiques, reconnue l'Organisation de Libération de la Palestine, comme représentant légitime et unique du Peuple palestinien.

Question :

Accepteriez-vous de participer à nouveau à la recherche d'une solution ?

Sa Majesté le Roi :

Je suis à la disposition de tous. Souvenez-vous que vivent en Israël près de 700.000 Juifs marocains qui pèsent un poids politique et économique significatif. Le Maroc, jouit en outre, d'une forte crédibilité auprès de tous et il tient à ce que le peuple palestinien retrouve ses droits légitimes. Ce qui contribue à notre crédibilité et traduit notre bonne volonté, c'est que le Maroc, comme tout le monde le sait, n'a aucun problème à assumer sa totale solidarité avec le peuple palestinien et sa position historique et spécifique à l'égard du judaïsme.

Question :

Le Maroc a-t-il actuellement des contacts avec le gouvernement israélien dirigé par Ariel Sharon qui, lui, ne laisse aucune chance à la paix ?

Sa Majesté le Roi :

Il y a d'autres personnes que Sharon au sein du gouvernement israélien. Je ne connais pas Sharon, mais d'après ce que j'ai observé et entendu, les conditions qu'il met à la reprise des négociations sont très difficiles à remplir et Nous pensons que ce sont ces conditions qui entravent la paix.

Question :

Nous savons que le Maroc entretient avec les pays du Golfe des relations spéciales, voire stratégiques pour ce qui concerne les relations maroco-saoudiennes. Que sont-elles devenues sous Votre règne ?

Sa Majesté le Roi :

Les relations avec l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe en général sont d'ordre familial, avant d'être politiques ou diplomatiques. Ce sont des rapports fondés sur l'affection et le respect mutuel. Lorsque le Maroc a traversé une conjoncture délicate, le Royaume d'Arabie Saoudite a toujours été à ses côtés y compris pour la question du Sahara où il a cherché à apporter son concours pour aider à une solution au problème et instaurer la paix dans la région. Je tiens à cet égard à remercier pour leur soutien, le Serviteur des Lieux Saints, le Roi Fahd, et son Altesse Royale le Prince Héritier Abdullah ainsi que Son Altesse Royale le Prince Soltan. En effet, la position qui a toujours été la leur, à nos côtés, les honore. Et c'est avec optimisme que Nous envisageons les perspectives d'avenir pour les relations entre nos deux pays. D'autres pays, que Je ne nommerais pas ici, ont aussi apporté leur contribution à cet ouvrage et Je tiens à les remercier pour tout ce qu'ils ont fait. Nous avons été honorés par la récente visite de Son altesse Royale le Prince Héritier Abdullah, qui m'a permis de constater à quel point nous étions en phase.

Question :

Comment voyez-vous l'opposition hors-système ? j'entends par là l'intégrisme, ou l'opposition extrémiste, voire tribale?

Sa Majesté le Roi :

Pourquoi l'appellerions-nous "opposition hors-système" ? elle veut s'exprimer, mais il est possible qu'elle se trompe de direction et, c'est vous qui avez utilisé le terme "extrémisme" qui a une connotation négative. Au Maroc, il y a l'opposition légale que je considère comme étant constructive. Dans notre pays, il y a le multipartisme avec des sensibilités allant de la Gauche à la Droite. Ces formations peuvent critiquer la politique gouvernementale et disposent d'une liberté pleine et entière pour exprimer leurs points de vue. C'est une opposition légitime et légale, capable de permettre à chacun d'exprimer son point de vue tout en aidant le pays à se prémunir contre toute dérive.